

# PROGRAMME DU PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT AU DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (PADP)

# FPADPD2:

Animation de groupe d'éducation pour la santé en nutrition

#### CONTEXTE

Le collectif DIsCO propose à ses membres diététiciens, un parcours d'Accompagnement au Développement Professionnel. Ce parcours de formation se déroule dans le cadre d'une animation de groupe d'éducation pour la santé en nutrition et repose sur un principe d'auto positionnement et de réflexivité, accompagnés, du participant quant à l'acquisition de quatre compétences clés sélectionnées par les instances DIsCO. La validation de ce parcours de formation permettra au diététicien ayant une activité de prévention d'être recensé sur la cartographie en ligne DisCO.

#### **OBJECTIFS PRINCIPAUX**

- Promouvoir une pratique commune des diététiciens pour une meilleure prévention et prise en charge de l'obésité.
- Faire évoluer les pratiques des diététiciens

#### **FORMAT**

Enseignements prévus sur une à deux séquences du parcours en fonction du positionnement final de la commission formation en fin de première séquence.

# **MODALITÉ DE FORMATION**

La formation est proposée en présentiel et distanciel synchrone en fonction des phases de la séquence du parcours de formation.

Phase observatoire : présentiel sur le lieu de l'animation effectuée par le diététicien accompagné (distanciel synchrone si l'activité du diététicien est en ligne)

Phase réflexive : distanciel synchrone

Phase de positionnement : distanciel synchrone

#### **ADMISSION**

Public: Diététiciens diplômés d'Etat ayant une activité de prévention de l'obésité.

**Prérequis :** Le diététicien doit être inscrit au collectif DisCO et proposer des animations de groupe, d'éducation pour la santé en nutrition.

#### **VOIE D'ACCÈS**

Formation professionnelle continue



# **DÉLAIS DE MISE EN PLACE**

La Maison de la Nutrition peut intervenir à partir d'une semaine, après la réception de la convention de formation signée et la validation de l'inscription, à des dates arrêtées d'un commun accord.

# CAPACITÉ D'ACCUEIL

Illimitée.

#### **DATES**

Les dates sont à définir avec le diététicien accompagnateur après validation de l'inscription au PADP.

# **DURÉE**

Une séquence du parcours doit être réalisée sous sept jours.

#### **LIEU DE LA FORMATION**

Lieu de l'animation et visio-conférence

# **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

Les diététiciens doivent être capables de :

- Avoir un regard critique sur la pertinence de l'intervention
- Construire méthodologiquement une séance éducative collective
- Animer la séance éducative
- Évaluer la séance éducative

#### PROGRAMME DU PARCOURS DE FORMATION EN SITUATION DE TRAVAIL

Cf Annexe

#### **ACCOMPAGNATERUS**

Les accompagnateurs DisCO sont diététiciens diplômés d'État et ont suivi une formation AFEST (Action de Formation en Situation de Travail).

#### MÉTHODOLOGIE PÉDAGOGIQUE

Cette formation proposée reprend les principes de l'action de formation en situation de travail. Un accompagnateur certifié et travaillant pour la Maison de la Nutrition viendra observer les pratiques des diététiciens accompagnés pour ensuite animer une séance de réflexivité. Cette séance vise à permettre au diététicien accompagné d'analyser sa propre pratique professionnelle et de s'auto-positionner sur la grille des 4 compétences clés.



# **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

- Mise en validation du parcours de formation (via la grille de positionnement sur les 4 compétences clés)
- Décision de la commission formation d'un recensement sur la cartographie DisCO pour l'activité « Animations de groupe »
- Retours des livrables de formations (fiche d'émargement, etc.)

## **COMPOSITION DU JURY**

Le jury est composé des membres de la commission formation de DisCO, acteurs de la formation professionnelle en Grand Est : <a href="https://disco.maison-nutrition.fr/connaitre-disco/quisommes-nous/">https://disco.maison-nutrition.fr/connaitre-disco/quisommes-nous/</a>

#### **LIVRABLES**

Le bulletin d'inscription, la convention de formation, la convocation, l'attestation d'engagement, le livret d'accueil, la feuille d'engagement et d'émargement, la grille de positionnement, la notification de décision de la commission de formation, la cartographie.

#### COÛT

Dispositif subventionné par l'Agence Régionale de Santé Grand Est (ARS). (Sous réserve de signature de l'attestation d'engagement et de la fiche d'émargement à la formation). Les frais annexes resteront seuls à charge du diététicien (déplacements, participation à une formation relayée, etc.).

## **CANDIDATURE**

Si vous souhaitez candidater, veuillez télécharger le bulletin d'inscription et l'attestation d'engagement sur le site internet DisCO : <a href="https://disco.maison-nutrition.fr/parcours-padp/">https://disco.maison-nutrition.fr/parcours-padp/</a>

Ces derniers seront à retourner à la référente formation : formation@maison-nutrition.fr

Si vous êtes en situation de handicap, veuillez-nous le signifier lors de votre demande d'inscription.



#### **ANNEXE**

# Programme du parcours d'accompagnement au développement professionnel

# Animation de groupe d'éducation pour la santé en

accessible aux diététiciens ayant une activité de prévention de l'obésité

#### Séquence

Les 3 phases doivent être réalisées sous 7 jours

#### Phase observatoire

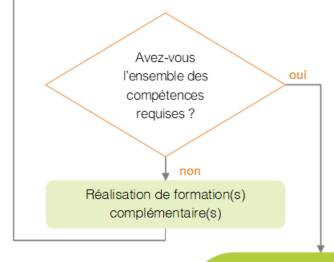
L'accompagnateur assiste à une animation collective d'éducation pour la santé en nutrition – 1h30

#### Phase réflexive

Échange quelques jours après sur le déroulement de l'animation – 1h30

#### Phase de positionnement

Concertation sur l'acquisition des compétences « clés » – 1h30



# Référencement sur la cartographie

Mention de l'activité concernée : Animations de groupe

<sup>\*</sup> après validation par la commission formation